

BASE HYBRIDE POLYMÈRE POUR PARQUET MASSIF JUSQU'À 200 MM

Parfaitement adaptée
au contrecollé jusqu'à
400 mm

Sans isocyanate
Sans solvant
Sans eau

Haute résistance
et excellente adhésion

Grande flexibilité

Sans primaire
dans la plupart de cas

Certification EC1_R+

N° FCBA : 2013.622.1150



Colle AB 2000



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Colle monocomposant basée sur une formulation hybrides polymères, AB 2000, est utilisée pour le collage de parquet massif (largeur jusqu'à 200 mm) ou contrecollé de grande largeur (jusqu'à 400 mm).
- Réticule (durcit) au contact de l'humidité.
- Utilisation uniquement en intérieur.
- Sa composition chimique lui permet d'adhérer sur la plupart des sols du bâtiment tels que :
 - Chape ciment
 - Dalles béton
 - Chape anhydrite
 - Chape allégée
 - Ragréage P3
 - Carrelage⁽¹⁾
- Ainsi que sur les Parquets bruts et pré-vernissés de toutes essences de bois couramment utilisées (essences rares et noyer, nous consulter)
- Collage dans des environnements difficiles (sol chauffant, salle de bains...).
- Excellente applicabilité à la spatule, très bonne tenue des sillons pour optimiser le contact entre le support et la colle.
- Adhérence sans primaire dans la plupart des cas.
- Faible odeur.
- Résistance à l'eau après durcissement.
- Grande flexibilité qui apporte une meilleure résistance tridimensionnelle pour suivre les mouvements naturels du parquet (rétractation / dilatation, vibrations).
- Amélioration du confort acoustique.

⁽¹⁾ Sur supports fermés (type carrelage) procéder au ponçage préalable au grain 24 ou 36. Dépoussiérer très soigneusement.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Se référer au D.T.U 51.2
- Les supports doivent être propres, secs et exempts de corps gras ou de poussière.
- Enlever les résidus de colle sur parquet, sol vinyle ou sous ancienne moquette à l'aide du DÉCAPANT BÂTIMENT 10' GÉLIFIÉ BLANCHON.
- La colle doit être stockée au moins 24h dans le lieu de pose avant la mise en œuvre, à une température > 12°C.
- Le parquet doit être stocké dans la pièce avant le début du collage dans les conditions définies par le fournisseur (température & hygrométrie).
- L'humidité relative de la chape béton ne doit pas dépasser 3%.
- Dans le cas d'une chape anhydrite, l'humidité relative ne doit pas dépasser 0,5% (0,3% si chauffage au sol). Poncer au grain 24 ou 36 et aspirer les poussières avant la pose.
- L'humidité relative des parquets doit être comprise entre 7 et 11%.
- Support plan : max 5 mm sous la règle de 2 m.
- Sol chauffant : le système de chauffage doit fonctionner pendant 2 à 3 semaines avant l'encollage. Il doit être arrêté 48h avant la pose. La remise en service pourra se faire une semaine après la pose.
- Pour favoriser l'adhérence et éliminer la laitance du ciment, il est possible soit d'utiliser le NEUTRALISANT CIMENT BLANCHON (laisser sécher plusieurs jours et vérifier le taux d'humidité avant l'encollage) soit de poncer au grain 24 ou 36 et de bien aspirer les poussières.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Ne pas encoller les supports si la température est inférieure à 12°C ou si l'humidité relative de la pièce est supérieure à 65%.
- Étaler la colle au moyen d'une spatule crantée sur la chape. Poser le parquet sur les cordons de colle encore frais (maximum 30 min après la dépose).
- Après la dépose de la colle, il est possible d'ajuster les lames pendant une durée de 60 minutes.
- Respecter un jeu de dilatation de 5 à 10 mm tout autour de la pièce.
- Pour la pose de parquets bruts de largeur supérieure à 140 mm, il est nécessaire de mettre des poids répartis sur toute la surface encollée pour assurer un contact optimal pendant les 48 premières heures.
- Sur sols chauffants, l'application de la colle doit être réalisée sur l'intégralité de la surface, de manière uniforme.

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec du DILUANT SYNTILAC® BLANCHON.
- Après durcissement de la colle, utiliser le DÉCAPANT BÂTIMENT 10' GÉLIFIÉ ou éliminer mécaniquement.
- Protégeons l'environnement :
 - Rincer avec le minimum de DILUANT SYNTILAC® dans un récipient ; laisser le liquide s'évaporer.
 - Jeter les résidus secs à la poubelle. Ne pas les rejeter à l'égout.
 - Bien refermer l'emballage après usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.

Blanchon

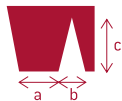
Colle AB 2000

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Temps d'ajustabilité : 1h environ. Peut varier de 40 à 90 min selon la température et le taux d'humidité du lieu.
- Temps d'accessibilité (marche) : 24h selon la température et le degré d'hygrométrie.
- Temps minimum pour poncer ou pour appliquer une finition : 48h.
- Sur sol chauffant : Attendre 1 semaine avant de remettre en service l'installation.

RENDEMENT

- Peut varier selon la spatule utilisée :



- Spatule TKB B11 : 800 – 1000 g/m² pour le collage de parquet mosaïque, sol stratifié, contrecollé de largeur courante.
- (a : 7,90 ; b : 6,10 ; c : 5,00)
- Spatule TKB B16 : 900 – 1200 g/m² pour le collage de parquet massif et contrecollés de grande largeur. Conseillé dans le cas d'un sol irrégulier (limite de 5 mm sous une règle de 2m).
- (a : 11,90 ; b : 8,10 ; c : 7,45)

CONDITIONNEMENT

- 2 saches de 6kg par carton.
- Sachet triple couches PP/aluminium/PE.

CONSERVATION

- 12 mois dans son emballage d'origine et hermétiquement fermé.
- Après ouverture de la sachet, la conserver à l'abri de l'humidité et l'utiliser le plus rapidement possible.
- Température de stockage entre 5 et 25°C.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	COLLAGE DE LAMES DE PARQUET MASSIF OU DE CONTRECOLLÉ
BASE CHIMIQUE	Hybrides polymères
CLASSIFICATION AFNOR	Famille IV, classe 3
DENSITÉ	1,6 à 1,8 (20°C, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	BROOKFIELD (Tige 7, Vitesse 5 trs/min. à 20°C) 180 à 300 Pas
DURETÉ	60 (shore A)
TEMPS DE FORMATION DE PEAU	60 minutes (peut varier de 40 à 90 min)
VITESSE DE POLYMÉRISATION	2 mm / 24h (23°C, 50% HR)
TEMPS D'ACCESSIBILITÉ	24h
TEMPS MINIMUM POUR PONCER	48h
AGRÉMENT FCBA	FCBA : 2013.622.1150
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
CONSERVATION	Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules)

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en juin 2018.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PIERRE CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - e-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com